****

**Projet Miranga**

**Termes de référence**

**Prestation de consultance pour la conception de produits financiers et d’assurances types adaptés aux AVEC de Boeny**

# Contexte

CARE International envisage une société malgache faisant partie d’un monde d’espoir, de tolérance et de justice sociale où la pauvreté est éradiquée où les communautés, surtout les femmes marginalisés, influent sur leur propre développement, en vivant dans la dignité et la sécurité. Depuis 2018, l’organisation intervient dans la Région Boeny à travers ses différents projets. Parmi ces projets, Miranga financé par la Fondation L’Oréal a démarré en février 2021 et prendra fin en décembre 2024. Son objectif est de : « Accroître la résilience des femmes rurales marginalisées face aux risques climatiques et aux catastrophes et permettre leur participation active aux processus décisionnels liés à ces thématiques. » Il intervient alors au niveau de 15 Fokontany issus de 3 Communes et 2 Districts de la Région Boeny. Pour atteindre cet objectif, le projet recourt aux Association Villageoise d’Epargne et de Crédit (AVEC).

Par nature, les AVEC sont des groupes à la limite de l’informel et du formel. Elles constituent une approche qui inculque à leurs membres une culture d’épargne et de crédit et visent des ménages marginalisés par les institutions financières et microfinancières classiques. Grâce à elles, près de 700 ménages accompagnés par CARE via le projet Miranga ont développé leurs activités génératrices de revenu et commencent à augmenter de manière palpable leurs capacités financières. Au fil du temps, les fonds des AVEC croissent et de nouveaux besoins émergent.

Pour sécuriser les fonds initialement gardés dans des caisses villageoises, CARE Madagascar a développé l'offre Ombona en partenariat avec la Société Générale. En souscrivant à ce service, les AVEC peuvent placer leurs fonds directement au niveau de la banque ou via des comptes de mobile money. Les fonds peuvent ensuite être géré comme un compte courant au nom de l’AVEC et avec des tarifs préférentiels dans le pack OMBONA. Outre la sécurisation des fonds, cette approche permet de familiariser les membres, jusque-là marginalisées, avec les institutions financières et mircofinancières classiques qui leur sont désormais accessibles.

Afin d’apporter au mieux des solutions réalistes adaptées aux besoins des ménages des femmes rurales face au changement climatique, le projet veut étendre l’offre Ombona déjà disponible, notamment la possibilité d’effectuer des prêts d’investissements et de souscrire à des services d’assurance formels. En marge des offres classiques proposées par les institutions financières / micro-financières / assureurs, les membres AVEC en ascension socio-économique ont besoin d’un traitement spécifique. Notamment, des services avec des facilités et dont les risques devront être assumés par un tiers, en l’occurrence les projets & financements, ainsi que les institutions financières en quête de clients potentiels. Pour ce faire, le projet procède à l’expérimentation de mécanismes ad hoc internes aux AVEC en aval, tout en cherchant des pistes de faisabilité d’adaptation et formalisation desdits mécanismes moyennant mise à disposition de fonds de facilitation en amont.

Le présent document fixe les termes de référence de la prestation intellectuelle en objet.

# Objectif général

L’objectif est de déterminer les conditions de faisabilité technique, économique et financier, ainsi que les contours juridiques, réglementaires, fiscaux et administratifs de la mise en place d’un fonds de garantie en vue de faciliter l’accès des structures locales et femmes vulnérables en milieu rural à des services financiers (prêts d’investissement, assurances) répondant au mieux à leurs besoins.

# Les objectifs spécifiques

De manière spécifique, la prestation a pour objectifs de :

* Faire l’état des lieux des mécanismes de garantie existants en procédant à la revue de l’ensemble des contraintes et problèmes
* Analyser et évaluer les différents types de mécanismes de garantie et de couvertures des risques :
  + Identifier les freins à l’utilisation de la garantie
  + Examiner les facteurs d’insécurisation du crédit
  + Etudier les pratiques dans le secteur de la Micro finance en termes d’adhésion, et/ou d’éligibilité
* Identifier et analyser les instruments juridiques, règlementaires et institutionnels relatifs à la mise en place d’un fonds de garantie :
  + Synthèse des cadres juridiques/règlementaires
* Proposer le mécanisme de garantie
* Définir le cadre conceptuel du mécanisme de financement envisagé :
  + Objectifs à atteindre
  + Principes directeurs et critères de performance
* Elaborer les modalités d’intervention du fonds :
  + Intervention curative
  + Intervention préventive
* Déterminer les modalités de recours au fonds
* Identifier les critères d’éligibilité
* Déterminer une typologie des potentiels adhérents
* Proposer une stratégie, un calendrier de mise en œuvre et un système de suivi/évaluation qui permettent d’adapter régulièrement ce mécanisme de garantie à l’environnement de l’économie et à l’évolution du secteur

# Résultats attendus

Les résultats attendus de la prestation consistent en des documents recueillants :

* L’état des lieux des mécanismes de garantie existants en procédant à la revue de l’ensemble des contraintes et problèmes
* Les freins à l’utilisation de la garantie
* L’analyse des différents types de mécanismes de garantie
* Une proposition des mécanismes de garantie
* Le cadre conceptuel du mécanisme de financement envisagé : Objectifs à atteindre, principes directeurs et critères de performance

L’étude sera sanctionnée par un rapport provisoire à soumettre aux différentes parties concernées pour remarques et observations sur un délai de 21 jours. La version tenant compte de ces avis sera validée et constituera le rapport final.

# Méthodologie

Aux fins des objectifs ainsi defines, le consultant procèdera comme suit :

* Collecter auprès du ministère des finances, CNFI, micro finance, banque et des personnes ressources les données et informations nécessaires à la conception du mécanisme
* Analyser et traiter les données ainsi recueillies
* Présenter les résultats et les recommandations au cours d’un atelier regroupant :
  + éventuellement les experts des différents administrations / institutions et des parties prenantes
  + les équipes du Projet et les équipe du consultant
* Intégrer les observations et commentaires issus de l’atelier dans le rapport. La version finale du rapport sera transmise dans le 21 jours qui suivent la fin de l’atelier.

Le déroulement de la prestation se fera en différentes étapes, à savoir :

* **Réunion de cadrage :** Au démarrage, une réunion de cadrage de la mission sera organisée au bureau CARE Régional avec éventuellement les équipes du CNFI, notamment pour une mise à niveau des informations, une compréhension identique des termes de références et la finalisation du calendrier d’éxecution. Cette réunion permettra en outre de clarifier, si nécessaire, les attentes de chacun vis-à-vis des objectifs.
* **Travail de terrain :** Pour le besoin de son intervention, le consultant effectuera des descentes sur terrain pour s’entretenir avec les parties prenantes concernées au niveau du chef-lieu de Région Boeny et du District de Marovoay. Il s’entretiendra avec les acteurs du secteur financier, et administratifs directement ou indirectement impliquées, ainsi que les différentes parties prenantes du mécanisme & services à développer.
* **Réunion de restitution** : Avant la fin de la mission, une réunion de restitution sera organisée. Au cours de cette réunion, le consultant présentera son rapport de mission axé sur les différentes informations collectées sur terrain et les difficultés rencontrées.
* **Transmission du rapport provisoire** : Après le travail de terrain, le consultant disposera de 02 semaines pour transmettre le rapport provisoire, incluant le projet de texte instituant le mécanisme de garantie.
* **Finalisation du rapport final** : après allers-retours quant aux ajustements et réponses aux commentaires relatifs au rapport provisoire, le rapport final sera validé par le projet.

# Calendrier d’éxecution

La consultant devra proposer un chronogramme de realisation de la mission qui sera évaluée en homme/jours en fonction de la méthodologie arrêtée.

A titre indicatif, les rubriques qui composent le calendrier sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Num** | **Activités globales** | **S1** | **S2** | **S3** | **S4** |
| 1 | **Phase documentaire/Entretiens** '- Au niveau national '- Au niveau régional |  |  |  |  |
| 2 | **Phase de cadrage et démarrage** |  |  |  |  |
| 3 | **Phase de descente sur terrain et compilation des résultats** |  |  |  |  |
| 4 | **Phase de traitement des informations** |  |  |  |  |
| 5 | **Phase de rapport final-validation etrestitution** |  |  |  |  |

# Profil du consultant

La mission necessite les compétences d’un expert ayant une expérience de travail au sein des administrations économiques et financières. L’expert consultant retenu devra en conséquence justifier d’un diplôme universitaire ou de l’enseignement supérieur dans les domaines des finances et du droit, avoir au moins 05 années d’expérience en matière de gestion financière et bancaire et posséder des compétences solides pour l’analyse des systèmes de sécurisation bancaire et financière. En outre une bonne connaissance et expérience de la microfinance seraient souhaitable.

# Modalités de sélection

Selon les procédures de CARE en vigueur applicables au budget alloué à la partie prestation, le projet procédera à un appel à un appel à propositions des prestataires intéressés. Sur cette base, moyennant une ou plusieurs propositions techniques et des devis remis au projet dans un délai de 07 jours suivant la consultation, le projet établira son choix.

Le prestataire sera alors sélectionné sur base de sa proposition technique et financière. Les dossiers de manifestation d’intérêt doivent être envoyés, en :

* Version électronique à l’adresse électronique [MDG.CAREmadagascar@care.org](mailto:MDG.CAREmadagascar@care.org)

***Ou***

* Version physique sous enveloppe A4 fermé à l’adresse « Bureau Régional de CARE International, Lot 0107 Mahavoky-Avaratra (près Pompiers Région Boeny), Majunga 401 »

avant le **30 Octobre 2024 à 14h00**’ avec mention en objet de la référence :

**« Prestation de consultance pour la conception de produits financiers et d’assurances types adaptés aux AVEC de Boeny »**

Les offres techniques en dessous des notes d’évaluations moyennes ne seront pas considérées. Les offres techniques seront pondérées à hauteur de 60% et les offres financières à hauteur de 40%.

Critères d’évaluation des offres techniques : L’offre technique devra comporter les pièces suivantes :

* Une lettre de motivation
* Une note de compréhension des TDR de la mission
* Une note de présentation de la méthodologie du consultant
* Le chronogramme de travail proposé pour conduire la mission
* Le CV détaillé du consultant
* Les photocopies des diplômes
* Les références du consultant (photocopies des contrats et attestations des services réalisés, etc.)

Critères d’évaluation des offres financières : L’offre financière précisera les honoraires et perdiem du consultant, les coûts matériels et fournitures de bureau nécessaires à la réalisation de la mission, les frais de photocopie des supports et de production du rapport phase par phase, avec un lien directe avec le chronogramme des activités. L’offre la moins disante sera classée première.

# Budget

Le budget sera pris à 50% sur la LB N°145 et 50% sur la LB N°146 respectivement relatives à la mise en place de fonds de garantie pour appuyer les AGR et à la mise en place d’un mécanisme d’assurances agricoles et/ou climatiques adaptés aux AVEC.

Les détails du budget comprennent les rubriques majeures suivantes :

* Honoraire du chef de mission
* Honoraire de l’assistant technique
* Indemnité des personnels d’appui
* Déplacements/location
* Fournitures de bureau et matériels
* Frais de communication.